



N° 56 / Avril 2013

Compte rendu de l'assemblée générale de l'association Menhirs Libres

L'assemblée générale s'est déroulée le vendredi 8 février à la salle des conférences de la Mairie de Carnac. La présidente, Céline Mary, a ouvert la soirée en remerciant les bénévoles, les adhérents et les sympathisants et a souligné l'investissement des jeunes dans l'association.

Après avoir présenté les membres du bureau et du conseil d'administration, la présidente a évoqué :

- le classement du site à l'Unesco,
- la fermeture au public du Tumulus St Michel (fermeture qui s'est faite sans l'accord de la Drac)
- l'arrivée du nouvel administrateur de Monum (Mr Jacques Buisson-Catil)
- des travaux à Kerlann (déviation de route, contournements, fermeture du carrefour de Croix-Audran)

L'intégralité des membres du bureau a été réélue.

Deux nouvelles personnes ont souhaités rejoindre le bureau : Chantal Ferré et Thierry Le Gourrierc.

La trésorière, Martine Chadaigne a ensuite présenté les comptes et l'assemblée a voté le bilan financier.

Pour clôturer la soirée, Christian Obeltz a retracé l'épopée de la tentative de construction d'une maison, après accord de la mairie sur un terrain présentant un tumulus (voir article page 3).

La soirée s'est terminée par le pot de l'amitié.



LES CARNACOIS DESORIENTES

Saint Michel est un *archange* et un Saint chrétien, St patron du catholicisme. Il est principalement représenté en chevalier ailé qui terrasse le Dragon (allégorie de la victoire de la foi chrétienne sur le mal). Il est également représenté avec la balance du jugement dernier, juge et guide du salut des âmes pour l'Enfer ou le Paradis.

Alors attention ce que vous touchez « Monum »!! Privé le petit peuple d'accéder à la chapelle Saint Michel et encore plus au tumulus servant de table d'orientation voilà de quoi être désorienté sur cette commune !!

Le tumulus est l'âme de Carnac. En effet, c'est autour de ce monument qu'anciennement s'organisait le village de Carnac.

Celui-ci est la première tombe monumentale commune collective. Après avoir clôturé le site mégalithique, c'est maintenant le point d'observation contre l'envahisseur qui est inaccessible. Il est vrai qu'il n'y a pas besoin d'avoir de hauteur pour nous apercevoir que les raisons invoquées par Monum pour fermer le site ne tiennent pas la route. C'est une première étape avant l'instauration d'une visite payante.



Combien va nous coûter l'entrée d'ici quelque temps ? Loin certainement du tarif de *Mr carambar* (ancien guide) qui, il y a quelques dizaines d'années, nous faisait la visite du tumulus version local pour *un petit pourboire* !

Le nouvel administrateur est arrivé



Jacques Buisson-Catil est le *nouvel administrateur* nommé par Philippe Bélaval, président du Centre des monuments nationaux (CMN). Il prend en charge les sites de Carnac, Locmariaquer, Barnenez et la maison d'Ernest Renan, à Tréguier. Il remplace à Carnac, depuis janvier 2013, Anne Belaud-de-Saulce dont le contrat de trois ans arrivait à expiration.

Ce nouvel administrateur est un préhistorien, spécialiste du paléolithique, au profil de chercheur plus marqué. Conservateur en chef du patrimoine, il a dirigé un an, en 2012, le pôle international de la préhistoire aux Eyzies-de-

Tayac (Dordogne), après avoir été, entre 2006 et 2011, conservateur régional de l'archéologie à la Drac (Direction des affaires culturelles) de Poitou-Charentes. Il a mené de nombreuses fouilles archéologiques.

Mr Buisson Catil souhaite développer et surtout améliorer les relations avec la commune et le musée de la préhistoire car il lui semble primordial de travailler en parfaite complémentarité avec les institutions et collectivités locales.

À Carnac, lorsque les agents du CMN en poste ont été informés de ce changement, il leur aurait été spécifié que les personnels du site des alignements de Carnac devaient s'entendre avec ces derniers, ce qui ne devrait pas déplaire à l'équipe municipale en place qui se plaignait régulièrement d'une concurrence déloyale menée au détriment du Musée de Préhistoire par l'ancienne équipe.

Menhirs Libres n'a pas encore eu l'occasion de faire sa connaissance mais nous lui souhaitons bonne chance pour le travail d'envergure sur Carnac qui l'attend étant donné le projet de classement à l'UNESCO.

Du bo, du bon, dubonnet.....

Nous avons découvert que le Maire de Carnac est un grand admirateur de l'écrivain et dramaturge Eugène Ionesco.

Mais nous venons de découvrir qu'il admire profondément l'anglais Herbert Georges Wells, un célèbre écrivain de science-fiction. C'est ainsi de J.Bruneau vient d'écrire une nouvelle version du roman « la machine à explorer le temps », que Wells écrivit en 1895. À ceci près que dans le roman de Wells, on va dans le futur, alors que dans celui de Bruneau, on retourne dans le passé, en 1994. Le maire d'alors (Christian Bonnet) projetait de dévier la circulation des gens venant d'Auray vers la D119, en créant une déviation partant du carrefour du Nignol, traversant le village de Kerlann, pour déboucher sur la D781, à peu près en face de l'actuelle gendarmerie. Devant le tollé de la population, Christian Bonnet avait dû manger son chapeau (*ou plutôt son bonnet!*) et faire annuler un projet auquel il avait pourtant donné son accord 6 mois auparavant.

Dans de version de Jacques Bruneau, il se passe exactement la même chose, à quelques variantes près :

-L'accès au bourg de Carnac était rendu quasi impossible par toute une série de déviations, de nouvelles rues en sens unique, des sens interdits partout, et cerise sur la gâteau, la route traversant les menhirs à Toul Chignan était purement et simplement supprimée. Il ne manquait plus que le rond-point avec des sens interdits à chaque sortie, et le bazooka pour les carnacais récalcitrants qui opteraient pour l'hélicoptère pour rejoindre leur maison. De plus, la route déviée au Nord des alignements du Ménec ne débouchait plus en face de la gendarmerie, mais en plein sur le parking de la « Maison-des-Mégalithes », le centre commercial de « MONUM. » Voilà sans doute l'origine de la célèbre publicité « **du bo, du bon, dubonnet** »! Bon, trêve de baliverne, rassurez-vous, ce n'était là qu'un roman de science-fiction, et d'ailleurs, J. Bruneau affirme avoir renoncé à le publier. Dans cette histoire grand guignolesque, la palme d'or revient sans conteste possible à « Monum » : Ils ont en effet réussi à nous faire croire qu'ils n'y étaient pour rien.



Carnac, la commune qui rase gratuitement !

Le projet de classement au Patrimoine mondial de l'Unesco concerne près de 557 sites situés sur 26 communes comprises entre la Ria d'Étel et le Golfe du Morbihan. L'association ayant pour tâche de procéder à cette demande de classement est présidée par l'actuel Maire de Carnac, Mr Jacques Bruneau. Ça ne l'a pourtant pas empêché de délivrer le 28 septembre 2012 un permis de construire sur un Tumulus faisant partie de ces 557 sites.

Ce tertre néolithique fait partie du vaste ensemble dit « Lann-Granvillarec » qui se trouve dans un bois, à environ 300m au nord-est des dolmens de Mane-Kerioned. On y trouve pas moins de 7 tertres, un superbe dolmen, et pas moins de 150 menhirs, dont une vingtaine fut fouillée, restaurée et classée M.H par Zacharie-le-Rouzic en 1937.

Passant par là par hasard le 28 janvier, un membre de menhirs-libres découvrit le permis de construire & prévint immédiatement le service-régional de l'Archéologie, puis la presse de ce scandale. Et il était temps, car les travaux d'urbanisation commencèrent dès le 29 janvier au matin. Le tumulus fut alors en partie détérioré. Pendant ce temps, l'affaire prenait de l'ampleur ; et après le télégramme et Ouest-France, c'est Radio-France-Armorique, France-Inter, France-Info puis FR3 qui se firent l'écho de ce scandale. Tous soulignèrent le côté ubuesque d'une histoire où l'on voit un Maire faire détruire un monument qu'il prétend pourtant vouloir faire classer à l'UNESCO...A FR3, on vit même Mr Bruneau déclaré que « c'est un site connu de quelques personnes seulement. ». Pourtant, ce tertre figure sur un panneau actuellement affiché en Mairie dans le cadre du P.L.U. qui présente tous les sites archéologiques répertoriés sur la commune. Mr Bruneau passe tous les jours devant ce panneau, pouvait-il vraiment l'ignorer ?

Il apparaît que les principaux responsables de cette affaire sont :

-La Municipalité de Carnac, qui savait cette parcelle inconstructible.

-L'Architecte des Bâtiments de France, qui s'empressa de signer le permis de construire sans en informer la D.R.A.C, ce que la loi lui impose pourtant. Un autre vice de forme d'ordre administratif est également apparu :

-La surface de la maison est de 233m² et aucun architecte ne figurait sur le permis. La loi l'impose pourtant à partir de 169m²(fait d'ailleurs abondamment commenté sur les sites internet de la presse régionale). On conviendra que ces dérogations répétées à la loi ont de quoi jeter un climat de suspicion sur cette histoire.

L'affaire étant remontée jusqu'au Ministère de la Culture, on imagine aisément que les responsables de ce permis de construire illégal ont dû se faire sérieusement sermonner. Les travaux furent stoppés dès le Mardi 30 Janvier, et le conseil général du Morbihan décida d'y envoyer un groupe d'archéologues professionnels afin de mesurer l'étendue des dégâts par un sondage.

Aux dernières nouvelles, la maison devrait être déplacée et ce qui reste du Tumulus devrait être conservé.

La plus fine analyse revint sans conteste possible à une journaliste de France-Inter qui déclara le 29 janvier dernier dans le journal de 7h30 : « ***L'histoire pourrait nous faire sourire si elle était écrite par Ionesco, ce n'est pas le cas, c'est une histoire à faire pleurer l'UNESCO.*** »

Plutôt que d'installer une vingtaine de caméras de vidéo-surveillance à Carnac, ne serait 'il pas plus utile et moins onéreux de n'en garder qu'une seule, que l'on placerait à l'intérieur de la Mairie de Carnac, et plus particulièrement là où sont délivrés les permis de construire ?

Vos rendez-vous à la petite métairie :

| | |
|-----------------------------------|---------------------|
| Samedi 27 juillet à partir de 19H | Veillée des menhirs |
| Samedi 24 août à partir de 19H | Fest-Noz |

Contact : menhirslibres56@orange.fr – Site Internet : www.menhirslibres.org